

Filtrer les études de vétérinaire

UNIVERSITÉ Pour les doyens de faculté, le nombre d'étudiants devient ingérable

- Les limites de l'accueil d'étudiants sont déjà franchies, or ils risquent de doubler d'ici 10 ans.
- Si rien ne change, on se retrouvera bientôt avec des centaines de diplômés surnuméraires.

Soixante microscopes pour 377 étudiants, une vingtaine de jeunes en tablier autour d'un cheval souffrant. Ces scènes n'ont rien de surréaliste, elles constituent le quotidien des inscrits à la faculté de médecine vétérinaire de l'ULg. Si rien ne change rapidement, elles vont se multiplier et contribueront à rendre ingérable la formation pratique des futurs vétérinaires. Raison pour laquelle le doyen de la faculté de Liège et ses collègues de l'Unamur, l'ULB et l'UCL tirent la sonnette d'alarme : il faut – à l'instar de ce qui se passe en médecine humaine et qui suscite tant de controverses, lire ci-dessous – réinstaurer un filtre à l'entrée.

Pour comprendre, il faut se souvenir que si les 3 premières années de ces études sont organisées dans les 4 universités précitées, les 3 suivantes le sont exclusivement à Liège (une concentration en raison des coûts liés aux infrastructures). Voici un quart de siècle, les nouvelles installations du Sart-Tilman ont été dimensionnées pour accueillir 140 étudiants par année de master. Dans les années 2000, alors que le nombre d'étudiants avait largement dépassé ce seuil, on a investi pour accroître cette capacité à 250 personnes par année. Puis en 2003, vu l'afflux d'étudiants non résidents (essentiellement français) un concours a été instauré. Et ce qui devait arriver est arrivé : mieux préparés à ce type d'épreuves les Français se sont emparés de l'essentiel des 250 places dispo-

nibles sur les bancs des facultés vétérinaires. Un décret, toujours d'application aujourd'hui, a alors instauré un premier filtre : les non-résidents sont limités à 30 % des inscrits de l'année précédente. Pour les Belges par contre, l'accès est redevenu libre, enclenchant alors un cercle vicieux : l'engouement pour ces études sans contrainte d'accès a servi d'aspirateur pour un nombre sans cesse croissant de jeunes. On compte actuellement 950 étudiants en première bac et 377 en premier master. Pour bien comprendre la portée de ces données,

il faut les comparer. Au dimensionnement des installations (250 étudiants par an), aux besoins du secteur (60 diplômés par an dans les filières cliniques) et aux inscriptions dans les écoles vétérinaires françaises (551 places/an pour une population 14 fois plus élevée).

Il faut les comparer aussi avec ce qui est prévu pour l'avenir. Si l'enthousiasme pour ces études reste égal à lui-même, dans 10 ans ce ne sont plus 950 jeunes qui voudront entrer en première bac mais plus de 2000. Dans dix ans aussi ce ne sont plus 377 étudiants de premier master qui solliciteront les installations liégeoises mais 663. Tout ceci dans un contexte où les besoins ne suivront pas cette courbe, où les animaux disponibles pour les études cliniques risquent aussi de manquer et où la Fédération Wallonie-Bruxelles n'aura pas les moyens de construire des installations nouvelles. « Pour des études professionnalisantes comme celle de médecin vétérinaire où l'acquisition d'une expertise clinique est essentielle, un taux d'encadrement qui se dégrade est particulièrement dommageable », disent les doyens de faculté. Ils savent aussi que la faculté liégeoise est surveillée de près par les experts

de l'Ecove (une association européenne qui contrôle la qualité de l'enseignement vétérinaire), que ces experts ont déjà pointé des déficits d'encadrement et que lors du prochain contrôle, en 2019, ils pourraient délivrer un bulletin rouge. En conséquence, « les étudiants issus de cette faculté ne pourraient plus accéder à des spécialisations dans d'autres établissements européens. A plus long terme, il est possible que les diplômés de l'Université de Liège ne puissent plus exercer en dehors de notre pays ».

Un concours en fin de première ?

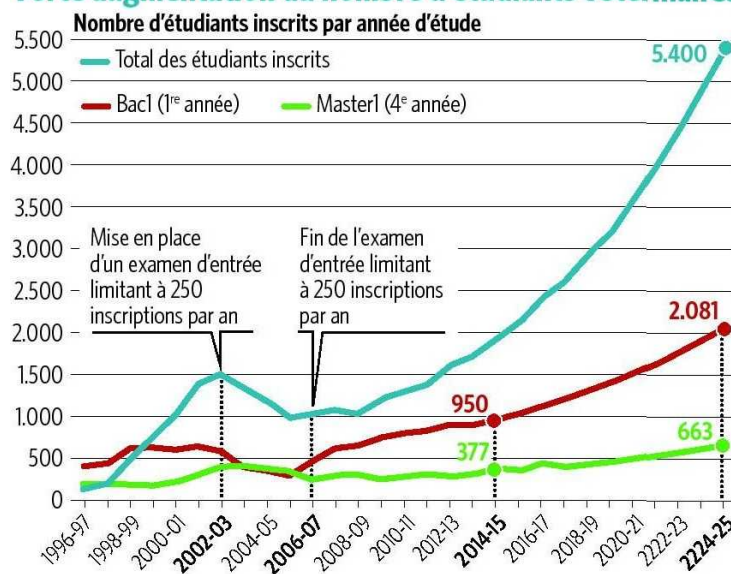
Pour les doyens de faculté, il devient donc urgent de mettre en place un filtre à l'entrée de manière à « limiter strictement le nombre d'étudiants arrivant en première année de master à 250 – l'optimum se situant d'ailleurs à 180 ou 200 – et de faire en sorte que la majorité de l'effectif soit constituée d'étudiants résidents afin de couvrir les besoins de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

La solution ? Pour trois doyens sur quatre un concours en fin de première calqué sur l'actuel projet de concours en médecine est « la » solution. « Il faut privilégier la sélection à ce moment car on sait que le ministre Marcourt ne veut pas d'un examen d'entrée, mais on ne peut décemment pas attendre 3 ans pour dire à un étudiant qu'il ne convient pas », dit Pascal Leroy, doyen de l'ULg.

Pour le surplus, le concours devrait être doublé d'un système limitant les non-résidents à 20 % (au lieu de 30 %). Discriminatoire ? Mieux préparés que les Belges francophones, les Français progressent plus rapidement dans ces études. Or il s'agit tout de même d'assurer aux Wallons, aux Bruxellois et surtout à leurs bestioles, l'accès à une médecine vétérinaire de qualité. ■

ÉRIC BURGRAFF

Forte augmentation du nombre d'étudiants vétérinaires



L'ÉTUDIANT ET LE PROF

« On fait de l'observation »

Antoine Meurice est étudiant en médecine vétérinaire en deuxième master, et président de la Société générale des étudiants en médecine vétérinaire (SGEMV). Il ressent clairement les désagréments de ce trop grand nombre d'étudiants : « *Dans mon année, on est parfois 9-10 étudiants par groupe en clinique en plus d'étudiants de troisième master, et l'an prochain ils comptent encore augmenter le nombre d'étudiants !* » Résultat : « *on pose très peu d'actes pratiques. On vient, mais on ne sert pas à grand chose. C'est très frustrant.* » Le président de la SGEMV serait donc favorable à une limitation : « *Bien sûr, c'est facile à dire quand on est en fin de cursus... Mais ceux qui sont en bac ne se rendent pas encore compte...* »

« Pas assez d'animaux »

Dominique Peeters est professeur à l'ULg où il encadre les étudiants en clinique. Selon lui, donner cours à un auditoire de 300 étudiants est difficile mais gérable... même si la sécurité pose question. Mais le gros problème réside dans les cours pratiques. « *Tout simplement parce que nous n'avons pas assez d'animaux !* » Conclusion : les étudiants sont parfois une quinzaine pour un cheval. Plusieurs conséquences pour Dominique Peeters : la formation pratique en pâtit, les animaux peuvent être agressifs, les maîtres mécontents... et les étudiants frustrés. « *Au départ, ils ne veulent pas de sélection. Puis, lorsqu'ils voient qu'ils ne vont plus en clinique qu'en dernière année, ils aimeraient être moins nombreux !* » (E.BL.)

SUR LE SOIR .BE

Des étudiants en médecine veulent un examen d'entrée !

Voilà qui va relancer le débat sur le filtre à l'entrée des études de médecine. On sait le ministre Marcourt fermement opposé à un examen d'entrée et plutôt favorable - parce que contraint par le fédéral - à un filtre en fin de première. Or, à l'instar d'une large partie de la profession, les représentants des étudiants en médecine de trois universités (ULB, ULg et Unamur) viennent de signer une lettre ouverte. A la lumière de leurs analyses, ils rejettent en bloc la proposition du ministre et l'exhortent à mettre en place « *un examen d'entrée corrélé avec les quotas fédéraux* », épreuve à doubler « *d'une année propédeutique facultative* ».

S sur lesoir.be

Lire cette lettre ouverte dans son intégralité sur notre site internet